



**Diplôme fédéral de  
directeur/directrice des travaux  
orientation Bâtiment / Génie civil**

**[www.dfdt.ch](http://www.dfdt.ch)**



# Cours préparatoires au Diplôme fédéral de directeur/directrice des travaux orientation Bâtiment / Génie civil

---

## Table des matières

<b>La formation</b> .....	4
Objectifs de la formation.....	5
Structure du cursus.....	6
Durée.....	7
Lieux de formation.....	7
Méthode.....	8
Dates de la prochaine session.....	8
Coût de la formation.....	8
<b>Le diplôme</b> .....	9
Public cible.....	9
Profil de qualification du directeur/trice des travaux.....	10
<b>L'examen</b> .....	12
Prérequis.....	13
Branches et durées d'examen.....	14
Les organisateurs de l'Examen fédéral.....	15



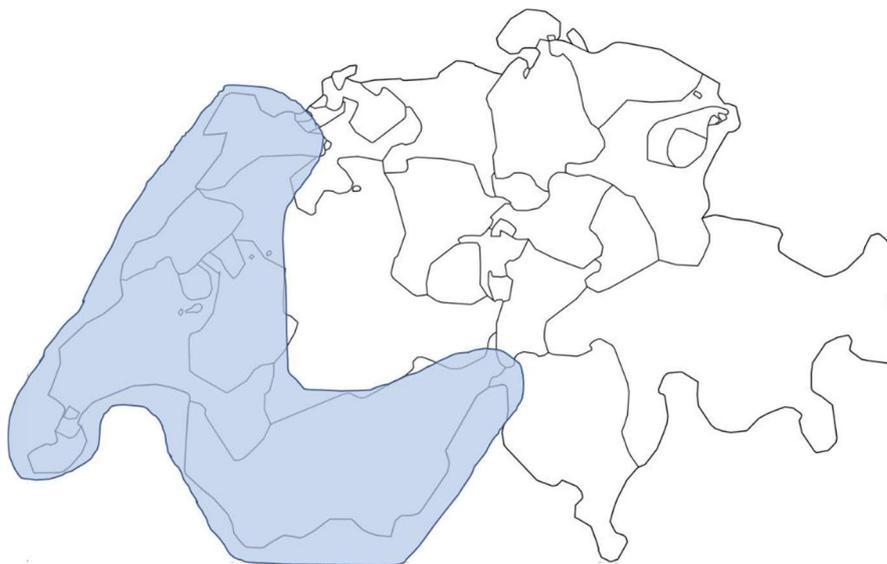
## La formation

Cette formation exigeante se déroule sur 3 ans et prépare les candidat-e-s à l'Examen professionnel supérieur (EPS) de directeur/directrice des travaux, orientation Bâtiment ou orientation Génie civil, qui a lieu chaque 3 ans pour les participant-e-s francophones.

*Pour mener à bien la conduite d'un ou de plusieurs chantiers dans le Bâtiment ou le Génie civil, les directrices et directeurs des travaux disposent de compétences éprouvées. Leur connaissance du monde de la construction et de ses techniques constitue le socle de leur expertise.*

---

Donnée en Valais depuis de très nombreuses années et sur Vaud depuis 2018, cette formation s'étend en Suisse romande grâce au soutien des personnes impliquées, soucieuses d'élargir l'offre pour répondre à une demande croissante des bureaux d'architecture ou d'ingénieurs, des entreprises générales, qui recherchent des diplômés hautement qualifiés dans cette discipline.



En effet, que ce soit dans un bureau d'architectes ou d'ingénieurs, les compétences développées au cours de cette formation et confirmées par la réussite des examens sont extrêmement demandées : l'engagement d'un-e directeur/directrice des travaux diplômé-e (orientation Bâtiment ou Génie civil) est un gage de savoir-faire et un atout précieux pour les employeurs et les associés.



## Objectifs de la formation

Bases : Directives relatives au règlement d'examen professionnel supérieur de directeur/directrice des travaux avec diplôme fédéral, orientation Bâtiment / orientation Génie civil (18 septembre 2019)

La formation dfdt.ch prépare à l'examen professionnel supérieur qui permet de vérifier que les candidats disposent effectivement des compétences requises pour exercer la profession de directeur/directrice des travaux avec l'orientation choisie (bâtiment ou génie civil).

Le cursus de formation est calqué sur les différents champs d'action du directeur/directrice des travaux. Il est ponctué de plusieurs tests intermédiaires en cours de formation ainsi que par un examen en blanc reproduisant le déroulement des épreuves fédérales. Ces jalons permettent aux candidat-e-s de se situer par rapport à leur niveau d'acquisition des compétences.

La formation est organisée sous forme de modules d'enseignement animés par plusieurs dizaines d'intervenants, tous professionnels reconnus de leur métier.

*Les directrices et directeurs des travaux qui suivent la formation préparatoire développent 3 domaines de compétences-clés recherchées par le milieu professionnel :*

- *Diriger, coordonner et contrôler la mise en œuvre contractuelle de l'étude d'exécution approuvée par les Autorités*
  - *Organiser en déterminant les coûts du projet et en élaborant un échancier permettant de suivre les appels d'offres et de proposer leur adjudication à travers la rédaction des contrats d'entreprise*
  - *Superviser l'avancement des travaux et en contrôler la qualité tout en veillant au respect des normes légales et au suivi budgétaire du chantier*
-



## Structure du cursus

La formation dfdt.ch est structurée par modules correspondant aux champs d'action définis par le règlement d'examen

### **Champs d'action par processus-métier :**

Partie en tronc commun : 7 modules

Partie spécifique pour l'orientation Bâtiment : 3 modules

Partie spécifique pour l'orientation Génie civil : 4 modules

Processus de gestion généraux	Champ d'action 1 Conduite d'un projet	Champ d'action 2 Droit et sécurité	Champ d'action 3 Direction et communication	Champ d'action 4 Direction financière
	Champ d'action 5 Préparation de chantiers	Champ d'action 6 Qualité et défauts	Champ d'action 7 Préparation de la phase d'exécution	
	Champ d'action 8 Bâtiment Préparation d'un chantier	Champ d'action 9 Bâtiment Constructions	Champ d'action 10 Bâtiment Éléments	
Processus de gestion spécifiques à la construction				
	Champ d'action 11 Génie civil Préparation d'un chantier	Champ d'action 12 Génie civil Travaux	Champ d'action 13 Génie civil Constructions	Champ d'action 14 Génie civil Éléments



## Durée

Env. 700 périodes en présentiel, à raison de 2 soirs et d'une matinée (samedi) par semaine, en général hors vacances scolaires, ceci durant 3 ans.

Les horaires sont :

- en soirée : 18h00 - 20h45
- en matinée : 08h15 - 11h55

Ces horaires sont sujets à modification en fonction des besoins de la classe.

Vers la fin de la formation, il y a lieu de prévoir un minimum d'une centaine d'heures de travail autonome pour la rédaction d'un travail de diplôme sur la base des indications fournies le moment venu.

## Lieux de formation

Vous pouvez choisir de vous inscrire pour suivre la formation auprès de l'un des centres partenaires via notre site [www.dfd.ch](http://www.dfd.ch). Le plan de formation et les objectifs de formation sont identiques.

Les tests intermédiaires sont communs pour tous les participants dans les centres partenaires. Les examens en blanc, organisés sur 1,5 jours lors du 5<sup>ème</sup> semestre, se déroulent sur un lieu unique et regroupent l'ensemble des participants des centres partenaires.



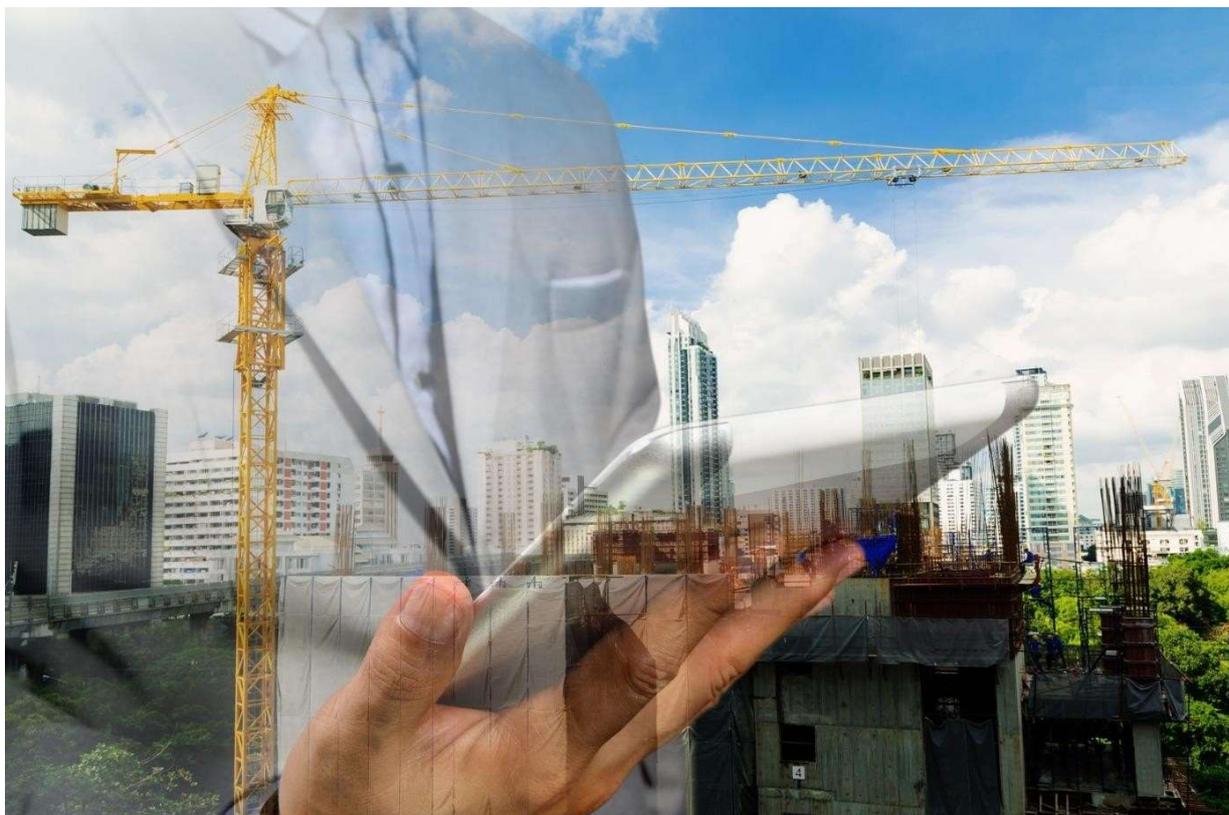


## Méthode

La matière est transmise par la théorie et par des travaux individuels. Avec des exercices concrets et pratiques, vous évalueriez l'acquisition de vos connaissances.

## Dates de la prochaine session

Se référer au site [www.dfdt.ch](http://www.dfdt.ch) pour les dates exactes.



## Coût de la formation

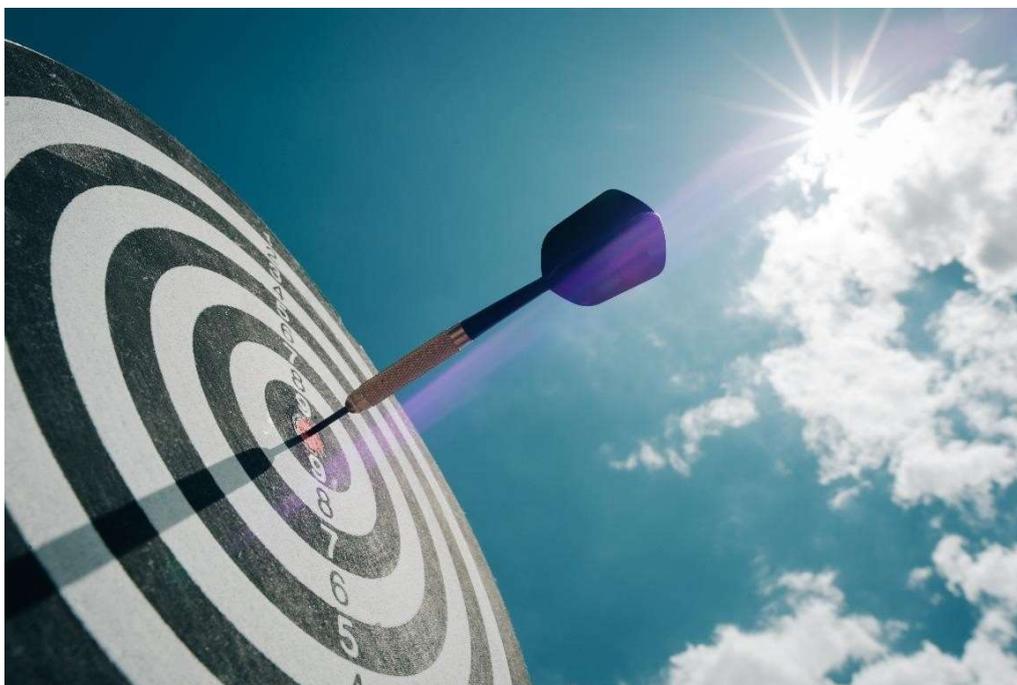
Écolage incluant le prix de l'examen en blanc (payable par semestre d'avance)	23'000.00
Supports de cours (papier et/ou numérique)	1'200.00

<b>TOTAL</b>	<b>24'200.00</b>
--------------	------------------

+ Taxe d'examen (à payer directement aux organisateurs) Env. 2'100.00



## Le diplôme



## Public cible

Ce diplôme s'adresse en priorité aux personnes souhaitant confirmer ou consolider leur expérience de direction de travaux au sein

- **d'ateliers d'architecture,**
- **de bureaux d'ingénieur civil,**
- **d'entreprises générales,**
- **de bureaux spécialisés en direction des travaux,**
- **de bureaux communaux ou cantonaux en charge de la construction.**

Si vous êtes titulaire d'un certificat fédéral de capacité (CFC) de dessinateur/dessinatrice, orientation architecture ou génie civil et si vous bénéficiez en outre d'une expérience pratique avérée de la direction de travaux, vous avez le profil idéal.

Il en va de même si vous êtes titulaire d'un CFC dans les professions liées à la construction ou de formation équivalente, dès lors que vous pouvez justifier d'une solide expérience professionnelle dans la direction des travaux et que vous cherchez à développer vos connaissances par l'obtention d'un Diplôme fédéral.



## Profil de qualification du directeur/trice des travaux

### Processus général de gestion / Champs d'action

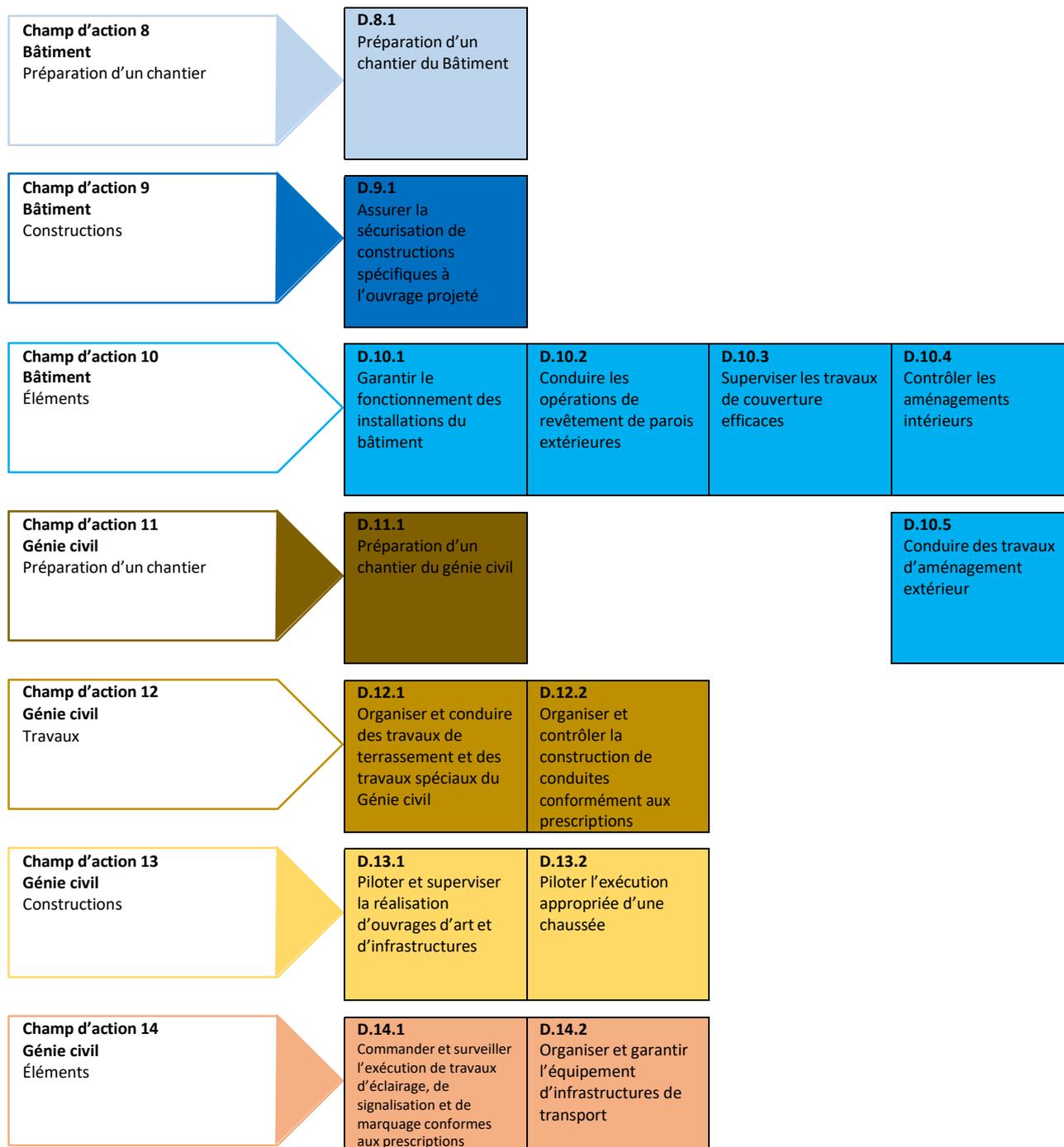
Champ d'action 1 Conduite d'un projet	A.1.1	A.1.2	A.1.3	A.1.4
	Analyser un mandat, examiner les données de base et élaborer les solutions possibles	Respecter des objectifs en termes de qualité, de coûts ainsi que de délais, et préserver les ressources	Planifier le déroulement des travaux	Constater des écarts et planifier des mesures
	Champ d'action 2 Droit et sécurité		A.2.1	B.2.2
	Veiller à l'application de la loi et garantir la sécurité		Préparer des contrats d'entreprise et des mandats	
Champ d'action 3 Direction et communication	A.3.1	A.3.2		
	Conduire une réflexion critique sur sa propre action et gérer de façon professionnelle des situations difficiles	Prendre clairement conscience de ses responsabilités de direction, en faire usage avec discernement		
Champ d'action 4 Direction financière	A.4.1	B.4.2	C.4.3	
	Planifier et gérer des coûts	Mettre en soumission des prestations pour des travaux de construction et établir des propositions d'adjudication	Établir le métré de travaux et tenir la comptabilité	

### Processus de gestion spécifique à la construction / Champs d'action

Champ d'action 5 Préparation de chantiers	B.5.1	C.5.2	C.5.3
	Analyser un mandat, examiner les données de base et élaborer les solutions possibles	Respecter des objectifs en termes de qualité, de coûts ainsi que de délais, et préserver les ressources	Planifier le déroulement des travaux
Champ d'action 6 Qualité et défauts	C.6.1	C.2.2	E.6.3
	Gérer la qualité	Constater des dommages et diriger des opérations d'assainissement	Organiser l'élimination des défauts et conduire des travaux de garantie
Champ d'action 7 Préparation de la phase d'exploitation	E.7.1	E.7.2	
	Mettre un ouvrage en service	Veiller sur la documentation des données	

Le profil de qualification présente les 26 compétences opérationnelles (Bâtiment) / 27 compétences opérationnelles (Génie civil) recensées pour satisfaire les exigences du métier. L'examen fédéral porte sur le contrôle de leur acquisition.

### Processus de gestion par spécialité / Champs d'action



## L'examen



*Les directrices et directeurs des travaux sont responsables de la haute qualité des travaux effectués sur le chantier, et ceci lors des phases de préparation, d'exécution et jusqu'à la réception et mise en exploitation d'un ouvrage. Cette fonction implique par ailleurs la gestion du personnel, la direction financière ainsi que des connaissances approfondies dans les domaines du droit et de la sécurité.*

---



## Prérequis

Sont admis à l'examen les candidats qui :

- possèdent un certificat fédéral de capacité (CFC) de dessinateur/dessinatrice, orientation architecture ou génie civil, ou une qualification équivalente, tout en pouvant justifier d'au moins 5 années de pratique professionnelle en tant que directeur/directrice des travaux ;

ou

- possèdent un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une qualification équivalente tout en pouvant justifier d'au moins 6 années de pratique professionnelle en tant que directeur/directrice des travaux ;

ou

- possèdent un diplôme professionnel ou professionnel supérieur, un diplôme d'école supérieure, de Haute école spécialisée ou d'Université (au minimum au niveau Bachelor), ou d'une qualification équivalente, tout en pouvant justifier d'au moins 6 années de pratique professionnelle en tant que directeur/directrice des travaux.

Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen dans les délais impartis et de la remise du travail de diplôme complet dans les délais.





## Branches et durées d'examen

L'examen est organisé selon les épreuves et durées suivantes :

Épreuve		Forme d'examen	Durée	Pondération
<b>1<sup>ère</sup> épreuve d'examen</b>				<b>simple</b>
1.1	Travail de diplôme	écrit	env. 100 h *	
1.2	Travail de diplôme	présentation	0.25 h	
1.3	Travail de diplôme	entretien technique	0.75 h	
<b>2<sup>ème</sup> épreuve d'examen</b>	<b>Tronc commun</b>			<b>moyenne pondérée simple</b>
2.1	Conduite de projet	écrit	6.50 h	double
2.2	Conduite de projet	oral	0.50 h	simple
2.3	Droit, sécurité	écrit	1.00 h	simple
<b>3<sup>ème</sup> épreuve d'examen</b>	<b>Tronc commun</b>			<b>moyenne pondérée simple</b>
3.1	Direction financière	écrit	6.50 h	double
3.2	Direction financière	oral	0.50 h	simple
3.3	Qualité, défauts	écrit	1.00 h	simple
<b>4<sup>ème</sup> épreuve d'examen</b>	<b>Selon orientation</b>			<b>simple</b>
4.1	Construction (Bât/GC)	écrit	6.50 h	
4.2	Construction (Bât/GC)	oral	0.50 h	
<b>Total</b>			<b>24.00 h</b>	

(\*) Le travail de diplôme est réalisé au préalable, sur la base de la fiche informative "Travail de diplôme et présentation" qui vous sera remise.

## Les organisateurs de l'Examen fédéral

L'Association pour les examens professionnels supérieurs d'ingénierie et d'architecture EPS représente l'organe responsable de l'examen professionnel supérieur de « Directeur / Directrice des travaux, orientation Bâtiment » et de « Directeur / Directrice des travaux, orientation Génie civil ».

Le secrétariat de l'examen professionnel supérieur est assuré par :

Bureau exécutif EPS  
Secrétariat d'examen  
c/o Swiss Leaders  
Schaffhauserstrasse 2  
Case postale  
8042 Zurich

Tél. 043 300 50 54  
mail@hfp-bauleiter.ch

<http://www.hfp-bauleiter.ch/>



